



Etudier la faisabilité et la réalisation d'un projet d'habitat sénior

Département de la Vienne

Michel CAUD - Directeur DHANT
Valérie JAMMOT - Responsable Pôle
Habitat DHANT
05 49 49 86 86
habitat@departement86.fr

Partenaires

- Habitat de la Vienne
- SOLIHA Vienne

Définition et enjeux publics

Face au vieillissement de la population, les communes et les collectivités souhaitent diversifier leur offre de logements avec la production de nouveaux logements répondant aux besoins et aux attentes des habitants. Compromis entre le maintien à domicile et l'adaptation des logements, l'habitat senior représente une opportunité de proposer un logement adapté, accessible et à proximité de services et de commerces.

Les bénéficiaires

Communes et EPCI

Les opérations concernées

- Logements adaptés
- Création de structures

L'accompagnement proposé

- Identification des besoins
- Montage technique et financier
- Suivi de projet
- Recherche de gestionnaire

Les niveaux d'intervention possibles

Lancement de la réflexion

- Prise de contact / 1^{er} entretien / visite sur site
- Information, conseil, présentation des procédures et démarches

Définition et formalisation du besoin

- Conseil pour engager la définition du besoin et sa formalisation (compétences requises)
- Répertoire les financements mobilisables en fonction des objectifs

Accompagnement ciblé

- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'ouvrage déléguée
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Les guides de référence

- Cahier des charges Habitat de la Vienne
- Schéma Départemental de l'Habitat 2017/2022
- Schéma Départemental de l'Autonomie